



CONVENTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE¹ 2024-2025

Convention numéro :

Entre les soussignés :

1. **Le CFA** : PURPLE CAMPUS, 99 impasse Adam Smith, 34470 Pérols - SIRET 890 791 429 00016 - UAI 0342318K - Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76341086134 auprès de la DREETS de l'Occitanie, Représenté par Dominique CRAYSSAC, Directeur Général de PURPLE CAMPUS
Désignation d'un contact opérationnel : Service Contrat ; **04 67 13 68 50** cerfa@purple-campus.com
2. **L'entreprise** : **COMMUNAUTE DE COMMUNES PETITE CAMARGUE** - PLACE RENAN 145 AV DE LA CONDAMINE - 30600 VAUVERT - SIRET **24300059300091** - Représentée par **BRUNDU André**, relevant de l'opérateur de compétences : Sans convention collective (9999)
Désignation d'un contact opérationnel : AMAR Marie - 04.48.19.18.25 ; marie.amar@cc-petitecamargue.fr

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions des Livres II et III de la sixième partie du Code du travail.

Article 1er : Objet de la convention

PURPLE CAMPUS établissement Pérols organise une action de formation par apprentissage au sens de l'article L. 6313-6 du Code du travail.

- Intitulé et objectif de l'action : **BTS SERVICES INFORMATIQUE AUX ORGANISATIONS**, 32032613 dont le code RNCP est le **35340**
- Contenu de l'action : Se reporter au support de la formation en annexe
- Durée de l'action de formation² : du **02/09/2024** au **04/07/2025** ; pour une durée théorique de **490** heures calculée au prorata du nombre de mois du contrat réellement effectués
- Lieu principal de la formation : **LYCEE CCI GARD - 1 TER AVENUE GENERAL LECLERC 30000 NIMES**
- Périodes de réalisation en entreprise et en CFA : Se reporter au calendrier de l'alternance en annexe

L'employeur atteste que ladite formation n'a pas fait l'objet d'un précédent contrat d'apprentissage signé, avant 2022, avec le même apprenti et pour le même diplôme.

Article 2 : Modalités de déroulement, de suivi et d'obtention du diplôme ou du titre

- Modalités de déroulement : Présentiel et/ou distanciel et en s'appuyant sur un environnement numérique de travail
- Moyens prévus : équipe de formateurs et responsables de programme de formations dédiées. Plateaux techniques adaptés à la formation.
- Modalités de suivi : Portail dématérialisé NETYPAREO avec accès entreprise, apprentis et CFA + visites en entreprise, Conseil pédagogique.
- Modalités d'obtention du diplôme ou du titre : Contrôle continu ou Contrôle en cours de formation et épreuves ponctuelles

Article 3 : Bénéficiaire(s) de l'action de formation en apprentissage

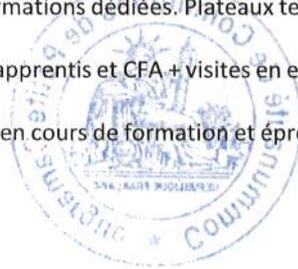
- Nom et prénom(s) **Monsieur ALKAN Erwann**
- Née le **18/08/2005** à MOULINS
- Date de début du contrat : **01/09/2024** et date de fin du contrat : **31/08/2025**
- Situation avant ce contrat : **3**

Clause particulière handicap : si le bénéficiaire de l'action de formation dispose de la reconnaissance de travailleur handicapé et à ce titre, un accompagnement adapté sera mis en œuvre par le CFA selon des modalités présentées dans le devis joint en annexe, respectant les dispositions du décret n°2020-1450 du 17 mai 2022.

Article 4 : Dispositions financières

Rappel : gratuité de la formation pour l'apprenti et son représentant légal, le cas échéant, aucune somme ne peut être demandée.

Conformément au règlement adopté par le conseil d'administration du CNFPT dans sa séance du 17 mai 2022, le financement de ladite formation a fait l'objet de la délivrance **d'un accord préalable de financement n° ACC-030-24-001104**



Durée de financement des contrats : **12 mois et 0 jours (tout mois entamé est dû) ***

*En cas de rupture, le coût de formation sera calculé au prorata.

	Prix de la prestation CNFPT Net de taxe ⁴
1 ^{ère} année de financement	7100€
2 ^{ème} année de financement	

Tableau à adapter en fonction de la durée du contrat

Montant du coût pédagogique de la formation : **7100€**

Montant total pris en charge par le CNFPT : **7100€**

Montant de la majoration handicap :

« l'employeur atteste sur l'honneur que ledit contrat n'est pas la poursuite d'un contrat précédent résilié concernant les mêmes parties prenantes et la même formation »

Article 5 : Modalités de règlement

La facturation du CFA au CNFPT est soumise à un accord préalable du CNFPT de la demande de financement selon les dispositions prévues dans le Règlement adopté par le conseil d'administration du CNFPT 17 mai 2022.

Article 6 : Clause suspensive

L'exécution de la présente convention est soumise au dépôt du contrat auprès de l'unité territoriale de la DREETS.

Article 7 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Pérols le 02/08/2024

Pour l'entreprise

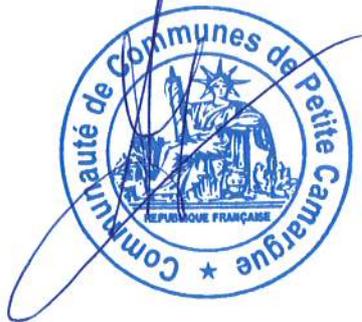
Nom et qualité du signataire

Cachet de l'entreprise cliente

Pour l'organisme

Dominique CRAYSSAC Directeur général de Purple Campus

Cachet du CFA



¹ Convention renseignée pour la durée totale de la formation en CFA

² Durée de l'action de formation en apprentissage liée à la convention

³ A renseigner uniquement si lieu de formation différent du CFA responsable présent sur le CERFA

⁴ Article 261 4, 4° du code général des impôts

INFORMATIONS OBLIGATOIRES A COMMUNIQUER PAR L'EMPLOYEUR

- NUMERO D'ACCORD PREALABLE (CNFPT) _____
- CONTACT RH _____
 - NOM _____
 - PRENOM _____
 - MAIL _____
 - LIGNE DIRECTE _____

Interlocuteur Siège Pérols : cerfa@purple-campus.com

NOTRE RIB



Titulaire du compte/Account holder

ASS PURPLE CAMPUS

OPCO PURPLE

99 IMPASSE ADAM SMITH
34470 PEROLS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
 Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1660 7003 5318 2211 9992 339

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRPPPPG

Code Banque
16607

Code Guichet
00353

N° du compte
18221199923

Clé RIB
39

Domiciliation/Paying Bank
BPS MONTP. ENTREPRISE

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le 16/07/2024



ID : 030-243000593-20240715-DEC2024_07_65-CC